

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet ELEVAGE PORCIN DE 449 A-E sur la commune principale de l'AIOT KERPLAISIR 22110 PLOUNEVEZ QUINTIN.

La référence de votre dossier est A-3-8YI0GUW3C et concerne une demande de type "une déclaration de cessation d'activité"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 24/05/2023 à 12h21 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de cessation d'activité**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **77557705900055**

Organisme : **COOPERATIVE AGRICOLE PORELIA**

Fonction : **CHARGE D'ETUDES**

Personne morale

N° SIRET **40916287200017**

Raison sociale **GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU DES QUATRE CHEMINS**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

5 LANGLAN

22110 PLOUNEVEZ QUINTIN

Signataire

Qualité : **CO-GERANT**

Référent

Fonction : **CHARGE D'ETUDES**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **ELEVAGE PORCIN DE 449 A-E**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

KERPLAISIR

22110 PLOUNEVEZ QUINTIN

X : 239352

Y : 6815959

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Cessation d'activité

[Information concernant la cessation d'activité](#)

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite (ou a exploité par la passé) déjà au moins :

- Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **Non**
- Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **Non**

Date de mise à l'arrêt de l'installation : **27/03/2020**

Il s'agit d'une : **Cessation totale de l'activité**

Parcelles concernées par la cessation d'activité :

- Parcelle 1 : **Plounévez-Quintin 22110 (000 , ZW , 0004)**

Rubriques des installations classées concernées par la cessation :

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Régime
2102	2102-2	Elevage de porcs	D

Mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site

Evacuation des produits dangereux et gestion des déchets présents sur le site, en précisant le calendrier prévisionnel :

Vidange du silo d'aliment à la fin mars 2020 et cadennassage de la trappe de visite. Curage, évacuation et épandage des litières paillées en avril 2020 sur les terres en propre du GAEC DES QUATRE CHEMINS. Élimination et évacuation des déchets liés à l'activité par le biais des différents canaux spécialisés avant la fin du premier semestre 2020.

Interdictions ou limitations d'accès au site, en précisant le calendrier prévisionnel :

Fermeture des bâtiments à la fin du premier semestre 2020.

Suppression des risques d'incendie et d'explosion, en précisant le calendrier prévisionnel :

Fermeture du compteur électrique à la fin du premier semestre 2020. Fermeture du réseau d'eau à la fin du premier semestre 2020. Silo d'aliment vidangé à la fin mars 2020. Évacuation de la paille à la fin du premier semestre 2020.

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement, tenant compte d'un diagnostic proportionné aux enjeux, en précisant le calendrier :

Suite à la remise en état du site par les membres du GAEC DES QUATRE CHEMINS, les propriétaires des ouvrages, M et Mme Le Bihan, assurent la surveillance des installations.

Mesures destinées à placer les terrains de l'installation dans un état permettant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

A la fin du premier semestre 2020, le GAEC DES QUATRE CHEMINS rend le site dans état initial aux propriétaires pour un usage non agricole.

Engagement du déclarant

Je confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat de dépôt.pdf